



Bruxelles, le 29 juin 2007
OIB.2/RL/nc - 9888

NOTE DE DOSSIER

Objet: Conclusions opérationnelles de la neuvième réunion du groupe de suivi du 12 juin 2007

Présents:	Représentants du personnel DG SCIC: Mme F. Bodenez, M. Rodriguez Gonzales Représentant de l'Administration DG SCIC: MM. D. Hespel, P. Hennebert, Gonzalez Représentant du CLP: Mme V. Lipton ADMIN/DS/6: M. Calvo OIB: MM. S. Scocci, F. Demuylder, C. Delhaye, G. Marmifero, R. Lanneau
------------------	--

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le projet du compte-rendu de la réunion du 29 mai 2007 est approuvé moyennant quelques modifications.

2. SUIVI DU PLAN D' ACTIONS

2.1. Extincteurs

- Le plan d'installation des extincteurs est distribué en réunion. L'ADMIN/DS/6 fera parvenir la version Autocad dès que possible.

2.2. Odeurs dans les toilettes

- Les travaux de remplacement de certains avaloirs sont reportés vers le mois de septembre.
- OIB.2 examinera si le problème avec un avaloir au 5^{ème} étage ne peut être résolu temporairement en attendant son remplacement définitif.
- OIB.2 et la DG SCIC examineront ensemble comment la signalisation des toilettes pourrait être améliorée.

2.3. Installations électriques

- Le problème des coupures de courant dans certaines salles suite à des travaux de rénovation des installations d'interprétation sera examiné lors d'une prochaine réunion de chantier avec la Société Televic.

2.4. Faux-plafonds

- OIB.2 confirme que l'éclairage dans les couloirs devant les cabines d'interprètes sera remplacé en même temps que le faux-plafond, conformément à l'installation pilote déjà réalisée.
- OIB.8 confirme que Simac prend en charge les travaux supplémentaires indispensables pour remplacer le faux-plafond dans certaines cabines "régie".
- OIB.2 réalisera un test pilote pour examiner l'opportunité technique et esthétique de remplacer les "gaufriers" au niveau des halls.

2.5. Portes coupe-feu

- Tous les rétenteurs magnétiques sont installés et opérationnels, à l'exception de ceux au niveau du quai de déchargement.

2.6. Distribution d'eau

- La DG SCIC attend les résultats d'une étude de marché avant de lancer l'appel d'offres pour l'installation éventuelle de fontaines d'eau. Entretemps, le régime de distribution de bouteilles d'eau pour les interprètes au CCAB est maintenu.

2.7. Nombre d'occupants par salle

- Une seule plainte en relation avec cette contrainte a été enregistrée.

2.8. Organisation de buffets

- OIB.2 a reçu de l'OIB.6 les spécifications pour l'aménagement du local 03/014B.
- L'ADMIN/DS/6 se prononcera sur la demande de l'OIB.6 d'enlever des cloisons afin d'augmenter la visibilité du distributeur de bouteilles d'eau au rez-de-chaussée.
- La DG SCIC examinera ensemble avec l'OIB.6 (organisation matérielle) et l'ADMIN/DS/6 (chemins d'évacuation) la faisabilité de servir le café uniquement en-dehors des salles de conférence. Eurest sera invité à faire une proposition dans ce sens.

2.9. Protection du personnel du desk d'accueil

Rien à signaler.

2.10. Rénovation peintures et tapis plains

- Suite à la réunion de travail entre l'OIB.2 et le SCIC, il sera demandé à la Société Rinaldi de confirmer que les 5 priorités, à savoir:
 - la rénovation des salles au 3^{ème} étage;
 - les travaux dans les zones de circulation autour des escalators;
 - les travaux au niveau de la cafétéria
 - les travaux au niveau du rez-de-chaussée;
 - et les bureaux au 1^{er} étage

peuvent être réalisées avant le 07 septembre.

En ce qui concerne les salles au 3^{ème} étage, la pose de la moquette peut se faire entre le 7 et le 17 septembre, date ultime à laquelle ces salles avec le mobilier nu doivent être mises à la disposition de Televic.

- La médecine du travail sera invitée à se prononcer sur les produits qui seront utilisés (fiches techniques à envoyer par l'OIB.2).
- La DG SCIC confirme le nouveau planning de Televic pour la rénovation des salles.
- Pendant les travaux, l'OIB.2 étendra l'horaire de fonctionnement de l'air conditionné en fonction des besoins constatés et, de toute façon, avec un minimum d'une heure avant et après l'horaire de chantier et ouvrira là où cela s'avère possible, les fenêtres. Cette dernière action est à coordonner avec l'ADMIN/DS/4 (passage de rondiers).
- Une réunion sera organisée entre la DG SCIC et l'OIB.2 quant à l'aménagement provisoire du parking arrière du CCAB.

2.11. Parking Maelbeek

- La DG SCIC examinera si ce parking pourrait être utilisé par Televic dont les voitures occupent actuellement des emplacements au CCAB.
- Un nettoyage du parking a eu lieu, mais il y a encore des travaux de maintenance à réaliser.
- L'OIB enverra une lettre de rappel à la Commune au sujet des différents problèmes liés à l'utilisation de ce parking.
- L'ADMIN/DS/4 examinera la possibilité d'envoyer régulièrement des rondiers (gardes mobiles) vers ce parking s'il s'avérait qu'un système de contrôle d'accès ne peut être installé.

2.12. Local premiers soins

- L'ADMIN est disposée à doter le local médical d'un équipement défibrillateur.

- Une liste des personnes sera établie visant à assurer au CCAB, une présence suffisante de personnel ayant reçu une formation adéquate pour utiliser cet appareil.
- Le GBI de la DG SCIC introduira une demande pour installer dans ce local une "pharmacie" équivalente à celle disponible au Berlaymont.

2.13. Système d'air conditionné

- La DG SCIC continue à évaluer l'opportunité d'appliquer les modifications à la distribution d'air dans les cabines telles que proposées par l'OIB.2
- M. Bindels présentera la question du recyclage ponctuel et partiel de l'air lors d'une prochaine réunion du CSHT.

3. DIVERS

- La DG SCIC établira une liste de personnes qui devraient recevoir la formation "sensibilisation à la sécurité" telle qu'organisée par l'ADMIN/DS/6, qui élaborera un calendrier plus spécifique à ce sujet.
- L'ADMIN/DS/6 examinera la possibilité de procéder à des mesures de CO2 conformément au protocole décrit par le Dr. Loodts.
- Les résultats des tests relatifs aux concentrations de formaldéhydes ne sont pas encore disponibles.
- Les résultats des tests microbiologiques de l'air dans la cabine n°9 de la salle 0A sont conformes aux normes dans la matière. Le document sera transmis par e-mail aux participants du groupe de suivi. Par conséquent, les 4 cabines qui ont été touchées par la fuite d'eau peuvent être remises en service moyennant:
 - l'installation de silencieux dans les 2 cabines où le matelas a été enlevé, et
 - la vérification de l'état des matelas dans les deux autres cabines

A ce stade, le vitrage et la moquette dans ces cabines ne seront pas remplacés. Ceci pourrait être réévalué au cas où l'utilisation de ces cabines soulevait des problèmes à ce sujet.

- Le Groupe de suivi demande à être informé par l'OIB de l'état du projet "Nouveau Centre de Conférence".
- L'ADMIN/DS/6 examinera pourquoi les systèmes de phonie pour annoncer aux délégués les exercices d'évacuation dans les immeubles L130 et CHAR ne sont plus utilisés.
- L'OIB.2 examinera les possibilités d'équiper certains ascenseurs d'un système d'annonce sonore pour les collègues aveugles.
- Il est demandé qu'un rappel des consignes d'utilisation du n°22222 soit préparé par l'ADMIN/DS/6 et publié dans le e-magazine Concrete Letter.

4. PROCHAINES RÉUNIONS

Le 27 juin à 14h30 et le 10 juillet à 14h30 dans la salle CCAB MEZ.

Remier Lanneau
Chef d'Unité

